



Saint Malo
de Guersac

Projet éducatif territorial 2021-2023

Le projet éducatif de territoire formalise l'engagement des différents partenaires de se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer la cohérence des actions conduites sur ces différentes temps de vie de l'enfant.

Sommaire :

Données Générales	2
Partenaires du projet	3
Pilotage du projet	3
Méthode, objectifs, évaluation	4
Demandes complémentaires Plan Mercredi..	13
Annexes	17

DONNEES GENERALES

Collectivité territoriale ou établissement public de coopération intercommunale (EPCI) porteur du projet : [Mairie de Saint-Malo de Guersac](#)

Nom et prénom du correspondant : [Abéguilé Sylvie](#)

Fonction : [Directrice générale des services](#)

Adresse : [49, rue Alfred Mahé 44550 SAINT-MALO DE GUERSAC](#)

Téléphone : [0240911694](#)

Adresse électronique : sylvie.abeguile@saintmalodeguersac.fr

Périmètre du PEDT

Territoire concerné : [Commune de Saint Malo de Guersac](#)

Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire : **Non**

Public concerné

Nombre total d'enfants : **500**

Nombre d'enfants scolarisés dans l'école ou les écoles concernées

Niveau maternelle : moins de trois ans : **0** entre trois et cinq ans : **105**

Niveau élémentaire : **200**

Niveau secondaire : **300**

Nombre d'écoles concernées (publiques et privées sous contrat) :

Ecoles primaire : **1**

Liste des écoles concernées :

- [Ecole Primaire Geneviève Grattier Rue Jean Macé 44550 Saint Malo de Guersac](#)

Organisation du temps scolaire sur 4 jours :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
APS	7h15-8h40	7h15-8h40	7h15-18h30 APS Mercredi	7h15-8h40	7h15-8h40
Matinée Ecole	8h40 – 12H00	8h40 - 11h45		8h40 - 11h45	8h40 - 11h45
	3h20	3h05		3h05	3h05
Pause Méridienne	12h00-13h45	11h45-13h30		11h45-13h30	11h45-13h30
	1h45	1h45		1h45	1h45
Après-Midi Ecole	13h45 – 16h25	13h30 – 15h35		13h30 – 15h35	13h30 – 15h35
	2h40	2h05	2h05	2h05	
APS	16h25-18h30	16h25-18h30	16h25-18h30	16h25-18h30	

PARTENAIRES DU PROJET :

Partenaires institutionnels :

- DSDEN, CAF, Conseil Départemental

Partenaires associatifs :

- Association les colverts, l'amicale laïque
- L'USEP

Autres partenaires :

- Services municipaux : Enfance-Jeunesse, RAM, médiathèque Colette, restauration scolaire
- Animation sportive Départementale (CD)
- Parc Naturel Régional de Brière (PNRB)

Les familles :

- Elles sont représentées au sein du comité technique à travers l'association de parents d'élèves

PILOTAGE DU PROJET :

Un comité de pilotage regroupant :

Monsieur le Maire

L'Adjointe Education Enfance Jeunesse

La conseillère municipale déléguée à la Communication, au Numérique et à la Culture

Le conseiller municipal délégué à la Dynamique Sportive et Associative

La Directrice générale des Services

Le coordonnateur Enfance-Jeunesse

Le comité de pilotage fixe les grandes orientations, valide ou invalide les propositions du comité technique.

Un comité technique local regroupant :

Les élus :

Membres du comité de pilotage

Du personnel municipal :

La Directrice générale des services, Le coordonnateur Enfance-Jeunesse, L'Animatrice du RAM, Le référent Jeunesse, La référente ALSH, La Responsable de la médiathèque, La Responsable restaurant scolaire

Des représentants de l'EN :

L'IEN de circonscription, La Directrice de l'école primaire, des enseignants selon les projets

Des Associations :

Les Colverts

L'Amicale Laïque

Les représentants de parents d'élèves

Des partenaires institutionnels :

Le conseil départemental (Animation sportive Départementale)

La CAF (conseiller technique)

Le Parc Naturel Régional de Brière (PNRB)

Des intervenants ponctuels peuvent également être amenés à participer au comité technique selon les problématiques abordées

Coordination du projet assuré par :

Nom et prénom du responsable pédagogique : HAMONOU Yann

Fonction : Coordonnateur Enfance

Adresse : 49, rue Alfred Mahé 44550 SAINT-MALO DE GUERSAC

Téléphone : 0251757085

Adresse électronique : yann.hamonou@saintmalodeguersac.fr

Pourcentage estimé en équivalence temps plein consacrée à la coordination du PEDT ? **0,6**

Modalités de pilotage :

Le comité de pilotage se réunira une fois par an.

Le comité technique se réunira une à deux fois par an.

Au quotidien, le coordonnateur rencontre régulièrement la directrice de l'école ou les partenaires.

Des temps de régulation animés par le coordonnateur enfance seront également organisés, y participeront les référents, l'équipe d'animation et les différents intervenants.

Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

A cours de l'année scolaire différents moments permettent aux familles d'être informées :

Petite Enfance :

L'animatrice du RAM est relais des informations auprès des assistantes maternelles du territoire

Enfance :

- En début d'année scolaire, des réunions d'information sur l'organisation de la journée de l'enfant sont organisées. La réunion est animée par la directrice de l'école, le coordonnateur y présente également les temps périscolaires et extrascolaires. Dans la mesure du possible, des bénévoles participent et présentent les associations partenaires (Amicale Laïque, Colverts de Guersac, FCPE ou représentants des parents d'élèves).
- Pour les nouvelles familles, un temps de portes ouvertes est organisé au cours du mois de mars, l'école et les différents services sont accessibles, enseignants et personnel municipaux sont mobilisés pour l'accueil.
- Au mois de juin, deux temps d'accueil spécifiques sont organisés pour accueillir les futures PS. Pour permettre l'accueil de ces enfants par les enseignants, leurs élèves habituels sont pris en charge par un enseignant remplaçant et des animateurs. Une réunion d'information spécifique est également organisée pour présenter la rentrée scolaire, et le déroulement des 1ers jours d'accueil au sein de la maternelle. Le coordonnateur est présent au côté de la Directrice et des enseignantes concernées.
- Une réunion similaire est organisée en juin pour les parents des futurs CP, avec les enseignants de l'élémentaire.

Jeunesse :

- Le référent Jeunesse intervient ponctuellement au sein du collège de rattachement (René Char à Saint-Joachim).

En terme de communication :

- Des espaces d'affichages sont présents sur les différents sites d'accueil des enfants
- Des informations peuvent être diffusées aux familles par le biais des cahiers de liaison
- La municipalité est également pourvu d'un portail famille qui permet de diffuser de l'information aux familles
- Dans le cadre de l'appel à projet Label Ecole Numérique, la commune va également doter l'école d'un ENT (e-lyco).
- Des articles peuvent être diffusés au sein de la presse locale ou du bulletin municipal

METHODES, OBJECTIFS, EVALUATION

Eléments d'évaluation :

Vous trouverez en annexe la méthodologie mise en œuvre pour réaliser l'évaluation. Elle s'articule autour des grands axes suivants :

- L'élaboration et la conduite du PEDT
- La continuité éducative
- La mise en œuvre du projet / organisation fonctionnelle

L'élaboration et la conduite du PEDT :

- Le soutien des partenaires institutionnels (IEN, CAF, DDCS)
- Le projet a fait l'objet d'ajustements au cours de ses trois premières années
- Le positionnement du coordonnateur enfance sur le pilotage du PEDT, reconnu et identifié par les partenaires éducatifs du territoire
- En soutien du coordonnateur, La mise en place de référent-école pour assurer l'articulation et l'organisation des différents temps au quotidien
- Une ouverture vers le collège avec la mise en place du service jeunesse au sein de la collectivité

La continuité éducative – éléments de bilan :

« Elle justifie la recherche de cohérence, la nécessité de projets articulés, de travail d'équipe pluridisciplinaires ... tout en se fondant sur une reconnaissance des identités professionnelles respectives. »

1. Concertation / co-construction :

- Des temps de concertation mis en place entre les équipes enseignantes et équipe d'animation (une rencontre à la rentrée, une rencontre en fin d'année scolaire).
- Des échanges réguliers entre coordonnateur/référent école et la direction d'école

- Des échanges informels sur le terrain entre enseignants et animateurs
- La participation du coordonnateur aux conseils d'école, aux réunions d'information familles de rentrée, aux portes ouvertes de l'école maternelle
- La mise en place d'une plate-forme collaborative (Atolia) principalement utilisée au sein du service enfance

Les avancées	Les freins
<p>Une meilleure connaissance réciproque</p> <p>La mise en place de projets complémentaires</p> <p>Des prises en compte plus globales des attentes/besoins des enfants/familles</p>	<p>La difficulté de trouver du temps collectif commun</p> <p>Le turnover plus important en élémentaire (animateurs / enseignants)</p>

- **Dans le cadre de la réorganisation du service enfance (semaine de 4 jours, accueil à la journée le mercredi, ouverture ALSH municipal à partir de la toussaint 2021), la collectivité a travaillé sur les profils de poste, le temps de travail et les plannings associés pour proposer des contrats plus attractifs et permettre aux futurs animateurs de s'inscrire plus facilement dans la durée et limiter le turnover.**

2. Parcours de l'enfant sur le territoire :

- Une adaptation du fonctionnement de l'accueil périscolaire, et de l'accueil du mercredi (initialement géré par l'association les Colverts, municipalisé depuis septembre 2016)
- Un renforcement de l'encadrement sur le temps de la pause méridienne, qui permet l'utilisation de l'espace enfance (GS maternelle/ élémentaire)
- Des temps de transition école/services scolaires co-organisés
- Des actions passerelles mise en place ou confortées (Intervention de l'animatrice du RAM auprès des tout petits en début d'année scolaire, Intervention de Start'Air sur les TAP, passerelle Colverts/Start'Air), en devenir (RAM / ALSH).
- Dans le cadre de l'accueil périscolaire du mercredi après-midi, la possibilité pour l'enfant d'être accompagné sur des activités sportives/culturelles organisées sur la commune par les associations locales
- Une journée allégée pour les enfants ne participant pas aux TAP
- Une semaine ressentie fatigante surtout en maternelle (longueur de la matinée du mercredi, moins de concentration/attention observée à partir du jeudi).
- Participation des enfants : la réunion des enfants permettait aux délégués élus en classe d'échanger avec les adultes (élus, parents, directeurs, animateurs, agent de restauration, ..) sur le vécu des temps collectifs (pause méridienne, TAP). Elle se réunissait 3 fois au cours de l'année scolaire. Depuis septembre 2019, la réunion des enfants n'existe plus. Un conseil d'enfants élus au sein de l'école élémentaire a été mis en place. Le coordonnateur enfance et l'adjointe à l'éducation y participent.

La mise en œuvre du projet / Organisation fonctionnelle

1. La communication aux familles

- la participation aux réunions de rentrée au sein des écoles
- des supports papier (règlement intérieur, plaquettes)
- de l'affichage au sein de l'espace enfance et des écoles (programme, trombinoscope, fusée journalière en maternelle)
- Une exposition pour valoriser les réalisations en fin d'année au sein de la médiathèque
- Des échanges informels à la sortie des TAP, la possibilité pour les familles de rencontrer coordonnateur/animateurs à l'espace enfance

2. Les locaux

- Utilisation de l'ensemble des bâtiments communaux proche des écoles (restaurant, complexe sportif (toutes les salles), salle de la coop, amicale (1 fois / semaine), espace enfance, médiathèque, espace jeunes).
- Au sein de l'école maternelle : 1 salle, 1 classe (TPS/PS)
- Au sein de l'école élémentaire : salle multimédia et bcd

3. Matériel :

- Elémentaire : mutualisation de malles pédagogiques (jardinage, matériel d'observation, matériel sportif, ..)
- Maternelle : mutualisation de petit matériel, possibilité d'utiliser le matériel de motricité

- **Le personnel :** Les TAP étaient déclarés en Accueil collectif de mineurs, impliquant l'obligation de respecter des taux d'encadrement et que le personnel soit majoritairement qualifié
- Implication d'agents des différents services (restauration, médiathèque, RAM)
- Des intervenants associatifs (Colverts, USEP,..)
- Intervenants Bénévoles (risques domestiques, prévention sécurité,..)
- Des actions de formation pour accompagner la professionnalisation des animateurs (BAFA, BPJEPS, formation continue, ..)
- Une moindre rotation des contractuels, qui malgré le faible volume horaire souhaitent s'impliquer sur le territoire et s'y inscrire dans une « certaine » durée

5. Les activités proposées

En maternelle	En élémentaire
<ul style="list-style-type: none"> - Des espaces de jeu libre - De la motricité - Des jeux collectifs - De l'éveil sensoriel - Des ateliers créatifs - .. <p>Des séances avec des rituels d'accueil et de fin (chanson, histoire, yoga, ..)</p> <p>Les enfants sont regroupés par niveau (PS, MS et GS)</p> <p>Chez les PS, la possibilité tout simplement de finir sa sieste</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour découvrir le numérique : initiation au multimédia, activités photos numériques, rédaction d'un journal d'information des TAP. - Pour être en pleine forme : initiation et découverte de différents sports et pratique d'activités physiques ludiques. - Pour s'initier à la pratique d'activités artistiques : théâtre, musique, marionnettes et arts plastiques. - Pour devenir un citoyen d'aujourd'hui : activités autour du « vivre ensemble » et de la citoyenneté, rencontre intergénérationnelles, initiation au langage des signes... - Pour découvrir les arts culinaires: ateliers autour du goût, cuisine d'ici et d'ailleurs... - Pour découvrir le développement durable, la biodiversité : jardinage, herbier, land 'art... - Pour prolonger le plaisir de lire : présentation de livres, lecture de contes, poésie, presse,... - Pour le plaisir de la création : jeux et pratiques créatives ludiques (fil, pâte, collage, modelage, scrapbooking, récupération, déco,...) - Pour partager et se détendre : jeux de société, installation ludiques, <p>Les enfants étaient organisés en groupe couleur ayant un parcours d'activités au fil des périodes.</p> <p>Pour les enfants du cycle 3, ils pouvaient à partir de la période 2 choisir leurs activités à travers un petit questionnaire diffusé en amont. Pour chaque jour, ils avaient la possibilité de choisir entre 4 activités.</p> <p>Il était également organisé des temps d'échanges avec les enfants pour essayer de faire remonter leurs envies et souhaits, et voire dans la mesure du possible lesquels peuvent être mis en place.</p>

-
-

- **Des projets en lien avec les projets d'école :**

- En maternelle : des collaborations se sont mises en place, une autour des expositions autour du conte par le biais de la réalisation de décoration dans le cadre de l'accueil périscolaire, et une autour de la parade costumée. Les enfants ont construit des instruments de musique pour participer à l'animation et la sonorisation du défilé. Des projets ponctuels peuvent émerger au cours de l'année, au gré des sollicitations des animateurs ou des enseignants.

En élémentaire, on peut citer l'organisation de la chorale, portée par l'école, auquel l'accueil périscolaire s'associe par la création d'une déco spécifique en lien avec la thématique retenue par les enseignants.

Au-delà de participations ponctuelles à des projets partagés, ce sont les articulations entre les différents temps et la communication entre les différents personnels qui permettent d'améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant, et lui permettre de vivre sa journée le plus sereinement possible sans rupture abrupte.

PEDT- Années Charnières 2020-2021

En début d'année 2020, les partenaires éducatifs étaient fortement mobilisés dans l'organisation d'un défi « semaine sans écrans » qui devaient se dérouler en avril. L'adhésion au projet de chaque partenaire avait créé une réelle émulation et dynamique pour faire de cette semaine un temps fort du PEDT.

La crise sanitaire a malheureusement stoppé net cette dynamique, et les périodes de confinement et d'incertitudes sanitaires successives ont interrompu la majorité des initiatives en cours. Les nombreuses mesures sanitaires et leur évolution incessante ont accaparé l'ensemble des équipes à leur organisation et mise en oeuvre.

Sur le plan politique, les nouvelles équipes municipales de Saint-Malo, Saint-Joachim et Montoir de Bretagne ont souhaité réinterroger leur politique jeunesse, et se réapproprier sa mise en œuvre. L'association intercommunale Start'Air a été dissoute en début d'année 2021. Chaque commune a mené sa réflexion pour ouvrir leur propre service jeunesse à l'été 2021. Des velléités de coopérations fortes ont été exprimées.

Ce contexte a également incité l'association les colverts à passer le relais de la gestion du centre de loisirs extrascolaire à la municipalité. L'ALSH sera organisé par la municipalité à partir de la Toussaint 2021.

La nouvelle équipe municipale a également souhaité réinterroger l'organisation du temps scolaire sur 4,5 jours à l'automne 2020. Une consultation de l'ensemble des familles à travers un questionnaire a été réalisée en octobre 2020. Le comité technique du 04 décembre a permis à l'ensemble des partenaires de prendre connaissance des résultats, et d'échanger sur l'organisation du temps scolaire. Mr le Maire a souhaité que les services municipaux travaillent avec l'équipe enseignante sur des OTS à 4 jours, en vue d'un vote au conseil d'école de février 2021. La nouvelle organisation a été validée en conseil d'école puis lors du conseil départemental de l'Education Nationale.

C'est dans ce contexte mouvant que le comité technique a pu se réunir le 01 juillet 2021, et se recentrer sur les projets partagés à mener/créer/développer dans le cadre du renouvellement du PEDT.

Objectifs éducatifs

- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté :

Première étape d'une démarche vers l'autonomie. L'implication de chacun dans la vie de la cité et dans la sensibilisation à l'environnement sera encouragée. Il est donc nécessaire pour les acteurs éducatifs de concevoir dans leur projet des moyens pour initier l'enfant et l'adolescent à la vie démocratique.

Dans le cadre du renouvellement, il sera mis l'accent sur :

- la participation et la concertation des enfants et adolescents :

Au sein de l'école, un conseil des enfants a été mis en place depuis septembre 2020, il a travaillé sur cette année scolaire sur le temps de récréation et les aménagements possibles au sein de la cour. Ce conseil sera remis en place à la rentrée prochaine, une nouvelle thématique sera proposée.

La municipalité souhaite mettre en place un conseil municipal des jeunes au cours de l'année 2022.

- Education à l'Environnement et au développement durable

- Projet autour de la biodiversité avec le PNRB (intervention au sein de l'école, formation d'animateurs)
- Poursuite des aménagements de l'espace vert
- Mobilité douce (défis CARENE, actions autour de la sécurité routière, ..)

- la mise en place de projets autour de la laïcité, l'éducation au choix, les questions de mixité.

L'implication d'élus permettra de faire du lien avec les projets en cours sur la commune (reconstruction/réhabilitation de l'école, aménagements urbains et cheminements autour des écoles,..). D'autre part, des actions de formation seront mise en place auprès de l'équipe d'animation (Valeurs de la république, jeu place de la république développé par les communes de la Chapelle s/Erdre et Saint-Nazaire, ..)

- le développement du lien intergénérationnel que ce soit par la participation de personnes âgées à certains temps forts de l'école maternelle, des actions autour du livre dans le cadre de l'ALSH ou de l'APS, des possibles autour du jardinage en lien avec les volontaires en mission de service civique sur la commune ...

- Développer la créativité et l'expression :

Permettre à l'enfant et l'adolescent de vivre des moments enrichissants, de découvrir l'art sous toutes ses formes. La Culture n'est pas source de facilité, elle s'acquiert progressivement, elle est le fruit de recherches, de découvertes, de curiosité, de confrontations d'expériences ... et c'est tout cela qu'il doit s'agir dans l'élaboration des différents projets.

Dans le cadre du renouvellement, il sera mis l'accent sur :

- Propositions à destination des enseignants (Monde de l'édition, naissance d'un livre, ...) par la médiathèque
- Développer l'action « Lire et Faire Lire » au sein de l'école et du service Enfance

- Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire (PCT) de la CARENE, des propositions pourront être faites à destination de l'école ou structures de loisirs dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC).
- Proposer des spectacles en partenariat avec la médiathèque aux différents publics (petite enfance/ Enfance /Jeunesse & Familles)

- Développer le partenariat entre les familles, le milieu enseignant et le milieu associatif :

Pour la prise en compte d'une globalité éducative, les projets mis en place par les acteurs éducatifs répondront aux attentes des familles et des enfants, les activités proposées seront le plus souvent concertées et complémentaires avec les établissements scolaires.

Favoriser la continuité éducative et la cohérence en facilitant les transitions (de l'accueil des jeunes enfants à l'entrée à l'école, du temps périscolaire au temps scolaire, du passage de l'enfance à l'adolescence notamment dans les structures de loisirs).

Dans le cadre du renouvellement :

- Le développement de supports et temps d'information partagés (école/ service enfance) continueront à être développés et expérimentés
- Une attention particulière à l'accueil individuel de familles et au lien au quotidien

- Développer l'accès de tous les publics, en portant une attention particulière aux enfants porteurs de handicap, aux équipements et structures d'accueil, de loisirs, culturels et sportifs :

- En partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale pour les familles
- En affirmant l'accès à la culture pour tous par la gratuité de la médiathèque
- En intégrant au sein des différents projets pédagogiques, les modalités d'accueil d'un enfant porteur de handicap
- En formant les équipes

En préalable chaque développement d'activité sera fait à partir d'un projet pédagogique déclinant les axes du PEDT et dont les objectifs opérationnels pourront être ensuite déclinés en activités faisant l'objet d'une fiche pédagogique.

Articulation avec le projet d'école

Les écoles maternelle et élémentaire ont fusionné au cours de l'année scolaire 2019-2020 pour devenir une école primaire. Le projet d'école sera actualisé au cours de cette nouvelle année en s'appuyant sur les projets d'écoles existants. La coopération dans le cadre du PEDT est inscrite au sein des projets d'école existant.

Dans le cadre du parcours éducatif et artistique, des projets complémentaires sont mis en œuvre.

Il existe également des actions communes autour de l'éducation à l'environnement (jardinage, intervention du CPIE Loire Océane, du parc naturel régional de Brière).

L'axe de développement des actions autour de la laïcité est partagé avec l'école élémentaire, en partenariat avec l'amicale laïque et en lien avec les volontaires en mission de service civique.

De même, dans le cadre du PEDT, l'accent est mis sur la continuité éducative entre l'ensemble des temps de vie de l'enfant. Les projets pédagogiques précisent les modalités de mise en œuvre.

PEDT et publics adolescents

Sur l'axe citoyenneté/développement durable, des actions ponctuelles étaient menées en partenariat avec l'association Start'Air sur les temps extra-scolaire. C'est dans ce cadre que le poulailler pédagogique a été réalisé. L'été 2020 a été l'occasion de proposer un nouveau chantier de jeunes pour continuer les aménagements extérieurs sur l'espace vert partagé.

Dans le cadre du renouvellement :

Le service Jeunesse nouvellement créé aura pour objectif de s'insérer dans la dynamique locale et être force de propositions.

Les liens avec le collège seront à consolider et à renforcer

L'accueil de jeunes volontaires au sein du service enfance sera également développé. Les relations avec les partenaires de l'accompagnement/insertion seront à renforcer (mission locale, MLDS, ...)

Les temps périscolaires

Horaires	Nature du temps	Lieux	Public	Organisateur	Accueil déclaré JS
7h15/8h40 16h35/18h30 15h35/18h30 (le vendredi)	Accueil périscolaire	Espace Enfance Chat Malo	3-11 ans	Mairie	Oui

Les inscriptions se font à l'espace enfance, ou sur le portail famille. Les familles peuvent inscrire la veille pour le lendemain.

Taux d'encadrement et qualification des intervenants respectent la réglementation en vigueur: OUI

Les temps et déplacements

Tous les temps sont déclarés en ACM (Périscolaire matin/soir/mercredi & Pause méridienne)

Aucune salle de classe n'est utilisée pour l'accueil de groupe. Les seules salles mutualisées sont la salle multimedia et la bcd.

Le matériel d'activité physique et sportive est mutualisé entre scolaire et périscolaire.

Concernant les déplacements, tous les bâtiments sont situés dans la même enceinte. Il n'y a pas de déplacements à effectuer sur la voie publique, excepté pour se rendre à la médiathèque.

Le mercredi :

L'accueil est déclaré en ACM.

Dans le cadre de la nouvelle OTS, l'accueil ouvrira dès 7h15. Les familles auront la possibilité d'inscrire leurs enfants à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.

L'accueil fonctionne jusqu'à 18h30. Un départ échelonné est mis en place à partir de 16h45.

Pour les enfants fréquentant une activité sportive ou culturelle sur la commune, il est possible d'assurer l'accompagnement sur leur lieu d'activité.

L'extrascolaire :

La municipalité organisera l'ALSH 3-11 ans et l'espace jeunes 11-17 ans sur les périodes de petites et grandes vacances à partir de la Toussaint 2021. Des fermetures annuelles sont programmées sur les vacances de Noël et début août.

Demande complémentaire Plan Mercredi

Elu référent : Mme Foulon alexandra.foulon@saintmalodeguersac.fr

Coordonnateur : Mr Hamonou yann.hamonou@saintmalodeguersac.fr

L'accueil du mercredi est géré par la municipalité. Il se déroule au sein de l'espace Enfance Chat Malo et accueille les enfants de 3 à 11 ans scolarisés en primaire. Les horaires d'ouverture sont de 7h15 à 18h30.

N° SIAS de rattachement : 2002-00541

Capacité d'accueil :

- Moins de 6 ans : 24 enfants (Effectif moyen : 15/16 en septembre 2021)
- Plus de 6 ans : 36 enfants (Effectif moyen : 25/30 en septembre 2021)

L'accueil est intégré dans la déclaration de l'accueil périscolaire. La fréquentation moyenne est d'une quarantaine d'enfants.

Activités proposées dans les accueils déclarés et inscrits dans le Plan Mercredi

EN MATERNELLE

Des pistes d'activités :

- **Pour découvrir le plaisir de lire** : présentation de livres, lecture de contes...
- **Pour découvrir la musique** : travail sur les comptines, les chansons et les rythmes.
- **Pour bien connaître leur corps**: activités de détente, de relaxation...
- **Pour découvrir la nature** : ateliers d'éducation alimentaire, jardinage...
- **Pour reconnaître ses sentiments et communiquer autrement** : initiation au langage des signes

EN ELEMENTAIRE, DES ACTIVITES POUR LES CP, CE1, CE2, CM1, CM2

- **Pour découvrir le numérique** : initiation au multimédia, activités photos numériques, **Pour être en pleine forme** : initiation et découverte de différents sports et pratique d'activités physiques ludiques.
- **Pour s'initier à la pratique d'activités artistiques** : théâtre, musique, marionnettes et arts plastiques.
- **Pour devenir un citoyen d'aujourd'hui** : activités autour du « vivre ensemble » et de la citoyenneté, rencontre intergénérationnelles, initiation au langage des signes...
- **Pour découvrir les arts culinaires**: ateliers autour du goût, cuisine d'ici et d'ailleurs...
- **Pour découvrir le développement durable, la biodiversité** : jardinage, herbier, land 'art...
- **Pour prolonger le plaisir de lire** : présentation de livres, lecture de contes, poésie, presse,...
- **Pour le plaisir de la création** : jeux et pratiques créatives ludiques (fil, pâte, collage, modelage, scrapbooking, récupération, déco,...)
- **Pour partager et se détendre** : jeux de société, installation ludiques,

Partenaires des accueils déclarés et inscrits dans le Plan Mercredi :

Il existe des actions communes autour de l'éducation à l'environnement (jardinage, intervention du CPIE Loire Océane, du parc naturel régional de Brière).

La médiathèque et le ciné associatif sont également des partenaires sur le territoire.

Intervenants dans les accueils déclarés (en plus des animateurs) :

Il peut être fait appel ponctuellement à des intervenants extérieurs selon les projets. Il peut tout aussi bien s'agir de structures associatives ou privées.

Engagement de la collectivité dans la charte qualité Plan Mercredi

1 La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

Le projet pédagogique de l'accueil du mercredi est rédigé dans le cadre des axes éducatifs du PEDT. Des projets transversaux peuvent se dérouler dans le cadre des TAP et se poursuivre le mercredi. Les partenaires éducatifs sont informés ou associés selon projets aux actions menées le mercredi.

Les perspectives s'inscrivent dans la continuité de l'existant, même si le cadre sanitaire actuel restreint la capacité de projection des équipes.

2 L'accueil de tous les publics

La municipalité s'attache à mener une politique tarifaire permettant à tous de participer à l'accueil. Les tarifs sont modulés selon un taux d'effort. Le CCAS peut intervenir ponctuellement en soutien pour certaines familles.

La municipalité est également soucieuse de permettre à tout enfant en situation de handicap de pouvoir accéder à la structure. Une concertation peut être mise en place entre famille et équipe pour organiser l'accueil et mettre en place les adaptations nécessaires.

3 Mise en valeur de la richesse des territoires

Dans le cadre de l'accueil du mercredi, des projets sont menés permettant aux enfants de découvrir leur environnement proche, et d'y mener des actions ponctuelles (aménagement d'une mare, plantation de haies, découverte du patrimoine ...).

Ces actions sont régulièrement menées en partenariat avec des associations ou structures locales (club des anciens, association du patrimoine local Le Pas de St-Malo, société de chasse, parc naturel, ...)

4 Le développement d'activités éducatives de qualité

Des actions de formation sont mises en œuvre auprès du personnel intervenant le mercredi et sur les temps périscolaires.

Les partenariats en place permettent également d'enrichir les propositions faites aux enfants.

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

Le PEDT sera signé pour 3 ans

Signataires du projet :

Le Maire,	le Préfet,	le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Annexe 1 : Protocole d'évaluation :

Le PEDT s'inscrit dans le cadre de la loi de refondation de l'école et plus particulièrement dans la réforme des rythmes. L'objectif premier est d'améliorer la réussite de l'enfant et de l'adulte en devenir. Cet objectif fait l'objet d'évaluations en cours au niveau national.

Au niveau local, on se doit d'évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre de ce premier PEDT, ainsi que la démarche globale d'élaboration et de conduite du projet. Les thématiques proposées sont basées sur les contenus des ateliers participatifs du 12 octobre 2013, qui posèrent les bases du PEDT actuel. A travers ces thématiques, on cherchera à évaluer l'efficacité, la cohérence et la pertinence du projet.

Pour rappel, les objectifs fixés dans le cadre du PEDT sont :

- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté
- Développer la créativité et l'expression
- Développer le partenariat entre les familles, le milieu enseignant et le milieu associatif
- Développer l'accès de tous les publics, en portant une attention particulière aux enfants porteurs de handicap aux équipements et structures d'accueil, de loisirs, culturels et sportifs



L'élaboration et la conduite du PEDT

Concertation / co-construction du projet :	Membres CT	Enseignants	Animateurs	Familles	Enfants	Outils	Démarrage Echéance
Les objectifs et les finalités du projet ont-ils fait l'objet d'une concertation entre les partenaires du projet ?	X					Questionnaire / Entretien	Novembre Décembre
Est-ce que les partenaires se sont appropriés le projet ?	X					Questionnaire / Entretien	Novembre Décembre
Le projet a-t-il été actualisé et amélioré au cours des trois années ?	X					Questionnaire / Entretien	Novembre Décembre

Constitution et organisation du comité technique	Membres CT	Enseignants	Animateurs Intervenants	Familles	Enfants	Outils	Echéance
La constitution actuelle du comité technique est-elle pertinente ?	X					Questionnaire / Entretien	Novembre Décembre

Est-ce que les membres se sont mobilisés sur la durée du PEDT ?	X					Données statistiques / présences CT	Novembre Décembre
La fréquence et les modalités d'organisation sont elles satisfaisantes ?	X					Questionnaire / Entretien	Novembre Décembre
Quelle capacité a le comité technique d'influer sur l'évolution du projet ?	X					Questionnaire / Entretien	Novembre Décembre

Coordination du PEDT	Membres CT	Enseignants	Animateurs Intervenants	Familles	Enfants	Outils	Echéance
Existe-t-il une coordination du PEDT sur le territoire ?	X					Données internes Service	Novembre Décembre
Le coordonnateur est-il reconnu par les partenaires éducatifs ?	X					Questionnaire / Entretien	Novembre Décembre
Le coordonnateur est-il en mesure d'exercer une coordination pédagogique du projet dans sa globalité ?	X					Données internes Service	Novembre Décembre

La continuité éducative

Concertation / co-construction	Membres CT	Enseignants	Animateurs Intervenants	Familles	Enfants	Outils	Echéance
Existe-t-il des temps de concertation entre les différents acteurs de terrain ?	X	X	X			Données internes (réunion)	Décembre
Est-ce que les différents acteurs intervenant auprès des enfants se connaissent ? travaillent ensemble ?	X	X	X			Questionnaire / Entretien	Décembre
Dans quelle mesure cela permet-il une meilleure prise en compte des attentes et besoins des enfants, des familles, des acteurs ?	X	X	X			Questionnaire / Entretien	Décembre
Parcours de l'enfant sur le territoire	Membres CT	Enseignants	Animateurs Intervenants	Familles	Enfants	Outils	Echéance
Y-a-t-il une cohérence entre les temps familiaux, périscolaires, scolaires, extrascolaires ?	X	X	X	X		Questionnaire / Entretien	Décembre
Existe-il des actions de la petite enfance à l'adolescence ?	X			X		Questionnaire / Entretien	Décembre
La journée de l'enfant est-elle allégée ?	X	X	X	X	X	Questionnaire / Entretien	Décembre

Est-ce qu'il y a une meilleure répartition du rythme global à l'échelle de la journée, de la semaine ?	X	X	X	X	X	Questionnaire / Entretien	Décembre
Les temps de transition ont-ils été réfléchis entre les différents acteurs ?	X	X	X			Questionnaire / Entretien	Décembre
Existe-t-il une réflexion commune aux différents acteurs sur les notions de règles, d'attentes en terme de comportement et de posture de l'adulte ?	X	X	X			Questionnaire / Entretien	Décembre
De quelles manières les enfants sont-ils associés aux actions qui les concernent ?	X	X	X	X	X	Questionnaire / Entretien	Décembre

La mise en œuvre du projet - Organisation fonctionnelle

Communication aux familles	Membres CT	Enseignants	Animateurs Intervenants	Familles	Enfants	Outils	Echéance
Quels outils ont été conçus pour informer les familles du déroulement de la journée de l'enfant, des animations mises en œuvre ?	X	X	X	X		Données internes Questionnaire	Décembre
Les modalités d'inscriptions proposées ont-elles évoluées ?	X			X		Données internes Questionnaire	Décembre
Est-ce que les interlocuteurs des différents temps sont bien identifiés par les familles ?				X		Questionnaire	Décembre

Les locaux	Membres CT	Enseignants	Animateurs Intervenants	Familles	Enfants	Outils	Echéance
Les espaces d'accueil sont-ils adaptés ? suffisant pour accueillir l'ensemble des enfants ?			X			Données internes Entretien	Décembre
L'organisation mise en place pour partager des locaux au sein des écoles est-elle satisfaisante ?		X	X			Données internes Entretien	Décembre

Le personnel / Les intervenants	Membres CT	Enseignants	Animateurs Intervenants	Familles	Enfants	Outils	Echéance
Est-ce que tous les temps d'accueils sont déclarés en ACM ?	X					Données internes	Décembre
Quel taux d'encadrement sur les différents temps ?	X					Données internes	Décembre
Quelles formations possèdent les animateurs et intervenants ?	X					Données internes	Décembre
Des actions de formations ont-elles été mise en œuvre ?	X					Données internes	Décembre

Les activités proposées	Membres CT	Enseignants	Animateurs Intervenants	Familles	Enfants	Outils	Echéance
Est-ce que les contenus sont adaptés aux besoins des enfants ?	X	X	X	X	X	Questionnaire / Entretien	Décembre
Existe-t-il une diversité des activités proposées ?	X	X	X	X	X	Questionnaire / Entretien	Décembre
Sont-elles en adéquation avec les objectifs du PEDT que ce soit en terme de contenus, ou d'animation du groupe ?	X	X	X			Questionnaire / Entretien	Décembre
Selon les temps d'accueil, les enfants ont-ils le choix de leur activité ?	X	X	X	X	X	Questionnaire / Entretien	Décembre
Des projets communs ont-ils été mis en place dans le cadre des projets d'école et du PEDT ?	X	X	X			Questionnaire / Entretien	Décembre
Des projets ont-ils été menés avec des partenaires associatifs ?	X	X	X			Questionnaire / Entretien	Décembre

Annexe 2 : Convention Association

Entre les soussignés

La commune de Saint-Malo de Guersac, représenté par le Maire,

D'une part,

Et

L'association,

D'autre part,

Engagements de l'association :

A travers la signature du présent document, l'association s'engage à intervenir durant les temps d'activités périscolaire. Elle se porte garante du respect par son intervenant des règles en usage durant le temps d'activités périscolaire.

Sauf exception, le temps d'activités périscolaire a lieu les lundis, mardis et jeudis de chaque semaine scolaire de 15h30 à 16h30.

L'intervenant propose un atelier en référence avec les axes thématiques définis avec une progression pédagogique et dans la cohérence du projet éducatif de territoire.

L'association s'engage à transmettre à la Municipalité les informations nécessaires à la déclaration Jeunesse et Sport : la photocopie des diplômes, la qualification, la date de naissance et lieu de naissance de l'intervenant.

L'association fournira une attestation d'assurance et un RIB/RIP afin de pouvoir être payée par la Municipalité.

Engagements de la Municipalité :

La Municipalité s'engage, au regard du temps de présence effective de l'intervenant à rétribuer l'association au titre d'une prestation qui comprend le temps de présence face aux enfants, un temps de préparation et de rangement quotidien, soit de 15H15 à 16H45 par jour.

Aux modalités précédentes, il est ajouté un forfait global et maximal de 12 Heures/an pour un temps de coordination/préparation.

Il sera comptabilisé à l'association au même taux que l'intervention TAP. Il sera payé sur la base du service réellement effectué.

Règlement des interventions :

La Municipalité s'engage à rétribuer l'association dans un maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Le taux horaire des interventions est fixé à pour l'année scolaire 2019/2020.

Fait à Saint-Malo de Guersac, le

Pour l'Association

Pour la Collectivité,

Jean-Michel CRAND, Maire